



HAL
open science

Lutte contre le décrochage scolaire en France. Du phénomène au problème

Joël Zaffran

► **To cite this version:**

Joël Zaffran. Lutte contre le décrochage scolaire en France. Du phénomène au problème. Educação Sociedade et Culturas, 2015, Educational Policies and Early School Leaving in Europe. Políticas educativas e o "Abandono escolar precoce" na Europa / Cristina Rocha, Eunice Macedo, Helena C. Araújo, Noel Clycq & Christiane Timmerman (Eds.), 45, pp.161-175. halshs-01348567

HAL Id: halshs-01348567

<https://shs.hal.science/halshs-01348567>

Submitted on 25 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN FRANCE

Du phénomène au problème

Joël Zaffran*

Résumé: La lutte contre le décrochage scolaire, telle que définie à l'échelle européenne, suppose des adaptations à l'échelle nationale. Après avoir présenté l'état des savoirs sur le décrochage scolaire en France, cet article propose d'abord de retracer la manière avec laquelle ce phénomène est devenu un problème et comment il a été inscrit à l'agenda politique à l'échelle de l'Europe et de la France. Il démontre ensuite que le problème du décrochage scolaire est moins dans l'absence de certification des jeunes en rupture scolaire que d'un glissement des jeunes diplômés sur les emplois de faible niveau de qualification. En conclusion, l'article pointe les limites d'une lutte contre le décrochage scolaire qui ne garantit pas la continuité des parcours des jeunes sans diplôme¹.

Mots-clés: décrochage scolaire, stratégie européenne, enjeux nationaux, insertion professionnelle.

FIGHT AGAINST EARLY SCHOOL LEAVING IN FRANCE: WHAT'S THE PROBLEM?

Abstract: The fight against early school leaving, as defined at European level, requires national adaptations. After presenting the state of knowledge on early school leaving in France, this article tries to trace the way in which this phenomenon has become a problem and how it has been included in the political agenda across Europe and in France. It then shows that the problem of early school leaving is less in the absence of certification of early school leavers than in the slip of young graduates onto low skill level jobs. In conclusion, the article points out the limits of a struggle against dropout which does not ensure the continuity of the pathways of unqualified young people.

Keywords: early school leaving, public policy, European strategy, national issues, vocational integration.

* Université de Bordeaux et Centre Émile Durkheim (Bordeaux/France).

¹ L'article s'adosse au programme ANR TEDS-14-CE30-0009 et au groupe de travail «Trajectoires et mobilités» du Centre des études et de recherches sur les emplois et les qualifications (CEREQ).

O COMBATE AO ABANDONO ESCOLAR EM FRANÇA: DO FENÓMENO AO PROBLEMA

Resumo: A luta contra o abandono escolar precoce, tal como definido a nível europeu, requer adaptações a nível nacional. Após a apresentação do estado do conhecimento sobre o abandono escolar em França, neste artigo propõe-se primeiro reconstituir o modo como este fenómeno se tornou um problema e como foi incluído na agenda política em toda a Europa e em França. Seguidamente, pretende-se demonstrar como o problema do abandono escolar é menor na ausência de certificação dos jovens em rutura escolar do que na derrapagem dos jovens diplomados em trabalhos de baixo nível de qualificação. Em conclusão, o artigo aponta os limites de uma luta contra o abandono escolar que não garante a continuidade dos percursos dos jovens não qualificados.

Palavras-chave: abandono escolar precoce, políticas públicas, estratégia europeia, questões nacionais, inserção profissional

Depuis que la *Stratégie européenne pour l'emploi* (arrêtée au Conseil européen de Luxembourg en 1997), la *Stratégie européenne de Lisbonne* (élaborée en mars 2000) et la *Stratégie Europe 2020* (mis au point par la Commission européenne en mars 2010)² ont placé les jeunes sans qualification dans les arènes du débat public, le décrochage scolaire est mis à l'agenda politique des pays européens. Pour l'Union européenne, sont considérés comme décrocheurs les jeunes qui sortent du système éducatif en ayant tout au plus un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et qui ne suivent plus d'études ou de formation. Leur parcours scolaire se limite à l'enseignement pré-primaire, primaire, secondaire inférieur, éventuellement un enseignement secondaire supérieur de type court, de moins de deux ans (CITE niveau 0, 1, 2 ou 3c court)³ ou à une formation préprofessionnelle ou professionnelle sans avoir obtenu une certification de l'enseignement secondaire supérieur⁴. En France, des plans contre le décrochage scolaire sont mis en place pour soit prévenir le risque de sortie précoce du système éducatif, soit remédier au décrochage scolaire par des dispositifs de retour à l'école ou en formation des jeunes n'étant plus soumis à l'obligation scolaire. Ces échelles européenne et nationale sont complétées par des analyses explicatives du décrochage scolaire

² Pour une lecture approfondie, voir le site de la Commission européenne: <http://ec.europa.eu/>.

³ Voir la structure des systèmes éducatifs européens disponible sur http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/facts_and_figures_en.php#diagrams.

⁴ Prolongement aux décrocheurs, les «NEET» (*not in employment, education or training*) désignent l'ensemble des 15-29 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent ni études ni formations. Devenus en 2010 l'indicateur officiel de la Commission européenne, les NEET mesurent le désengagement des jeunes par rapport au marché du travail. En 2010, le taux des 15-29 ans qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en formation grimpe à 17% (Cahuc, Carcillo, & Zimmermann, 2013).

à partir de modèles statistiques qui en évaluent toutes choses égales par ailleurs les causes et les effets. Dans cet article, on considère que l'explication du décrochage exige de lier le niveau individuel aux algorithmes politiques et aux modèles statistiques. Assimilant les décrocheurs scolaires aux publics en situation de vulnérabilité, notre démarche d'analyse suit la démarche que préconise Rosanvallon (1995: 199): veiller à ne pas séparer les caractéristiques objectives et contextuelles des variables biographiques. L'article comprend trois parties. Dans une première partie, il présente l'état des savoirs sur le décrochage scolaire. Dans une seconde partie, il inscrit le décrochage scolaire dans un jeu d'échelle pour montrer comment les sorties sans diplôme sont devenues un problème. Dans une troisième partie, il démontre que le problème du décrochage scolaire est moins dans l'absence de qualification des jeunes que dans la concurrence entre les diplômés et les non diplômés pour obtenir des emplois qui auraient dû être occupés par les jeunes sans qualification.

1. Ce que l'on sait (ou pas) des décrocheurs

La lecture par les jeux d'échelle des algorithmes de causalité conduisant à la mise à l'agenda politique du décrochage scolaire doit être éclairée par les facteurs qui, outre l'origine sociale des élèves, mènent à cette issue. Menés à partir des données de l'enquête Formation et Qualification Professionnelle 2003 de l'Insee, les analyses de Bouhia, Garrouste, Lebrère, Ricroch, et Saint Pol (2011) donnent une image assez précise des décrocheurs. Ce sont majoritairement des garçons, et ces derniers ont 1,6 fois plus de risques de décrocher qu'une fille. Ils sont aussi plus souvent de nationalité étrangère ou de nationalité française avec au moins un parent de nationalité étrangère, et sont issus de milieux sociaux moins favorisés que les autres (ils ont 2,4 fois plus de chances d'avoir un père ouvrier, et ont 2,4 fois plus de chances d'avoir une mère n'ayant aucun diplôme). Ils sont plus souvent issus que les autres de familles nombreuses et ont au moins trois frères et sœurs. Ils vivent plus souvent avec un seul de leur parent, au sein de familles monoparentales ou recomposées. Les sortants sans diplôme ont vécu plus souvent que les personnes ayant acquis un diplôme un divorce des parents durant leur scolarité.

S'appuyant sur une méthodologie différente, Gehin et Palheta (2012) entérinent l'effet de l'origine sociale. Les sorties sans diplôme concernent en priorité les jeunes ayant au moins un parent chômeur ou inactif, et ceux appartenant aux classes populaires. Pour un enfant d'ouvrier, le risque de décrocher est de un sur quatre et seulement alors qu'il est de un sur quinze pour un enfant de cadre et profession intellectuelle supérieures. Le décrochage scolaire dépend aussi de la filière scolaire (les jeunes issus des classes populaires qui sortent du

système de formation sans diplôme le font très majoritairement après un passage dans l'enseignement professionnel court), du sexe (la population des sortants sans diplôme est majoritairement masculine), du lieu de naissance des parents (le risque de sortir sans diplôme est plus marqué pour les enfants dont le père est né à l'étranger), du redoublement (une forte corrélation existe entre le redoublement à l'école primaire et la probabilité d'une sortie sans diplôme).

Bien que ces facteurs participent à la connaissance du décrochage scolaire, ils ouvrent la voie à deux critiques. La première est une mise en garde contre l'essentialisation des décrocheurs scolaires par une attention excessive sur leurs caractéristiques personnelles. Il s'avère que le décrochage scolaire n'est pas réductible à ces facteurs objectifs. Des élèves décrochent alors qu'ils ne sont pas en échec scolaire. À l'inverse, des élèves en échec scolaire ne décrochent pas⁵. Cette réversibilité souligne la diversité des situations derrière le décrochage scolaire et invite à poser un regard critique sur un terme générique qui présenterait les décrocheurs scolaires sous un profil identique. Lors des émeutes de novembre 2005, l'association du décrochage scolaire et de la délinquance qui fut faite au niveau national invite à la prudence (Bernard, 2011) car si cette association se vérifie dans certains cas (l'engagement dans une carrière de délinquant conduit souvent à décrocher de l'école), elle ne reflète pas l'ensemble des parcours: tous les décrocheurs ne sont pas des délinquants (Esterle-Hedibel, 2007; Douat, 2012). Les profils de décrocheurs dressés à partir de modèles probabilistes ont toujours une part de variance au plan statistique du terme, c'est-à-dire une part d'informations que le modèle explique et celle qu'il ne parvient pas à expliquer. La seconde est la nécessité d'éclairer les parcours des jeunes après qu'ils ont quitté précocement l'école. Si l'on sait expliquer le décrochage, la compréhension des mécanismes de raccrochage et d'accrochage à un dispositif de remédiation du décrochage scolaire reste faible. Phénomène peu étudié, le raccrochage et l'accrochage à un dispositif public sont les angles morts des parcours de jeunes qui abandonnent l'école et qui, pour des raisons qu'il faudrait comprendre, décident de transformer, parfois de façon radicale, leur trajectoire biographique.

Quelques travaux font exception à la règle. L'enquête de Millet et Thin (2005) porte sur la fonction réparatrice d'un dispositif scolaire. Elle souligne leur efficacité relative puisque qu'une partie seulement des élèves orientés poursuit leur scolarité dans une classe ordinaire de collège ou de lycée professionnel, et ce retour est transitoire dans la mesure où l'orientation dans un dispositif relais diffère le plus souvent une sortie plus ou moins rapide de l'école

⁵ En cela, le concept de déscolarisation, de rupture scolaire, de désaffiliation, de conflits cognitifs (Bautier, Bonnéry, Terrail, Branca-Rosoff, & Lesort, 2002) voire de décrochage cognitif (Broccolichi, 2000) traduisent la complexité du phénomène.

sans certification scolaire. D'autres travaux se penchent sur les établissements innovants de l'Éducation nationale. Il s'agit dans ce cas de traiter des formes, nouvelles et innovantes, du rapport aux savoirs scolaires dans un contexte d'apprentissage qui sort des cadres traditionnels de l'école, permettant ainsi aux jeunes de renouer avec un projet scolaire (Bloch & Gerde, 2004; Bautier, 2003). Du reste, ces travaux ne s'intéressent qu'aux individus qui par définition sont encore des élèves ou le redeviennent, et ils ne traitent que des dispositifs scolaires. Il existe en effet des dispositifs d'accompagnement des jeunes sans diplôme qui visent une insertion rapide sur le marché du travail par une formation durant laquelle des stages en entreprise alternent avec des séquences individualisées de remise à niveau scolaire. Si bien que peu d'études sont centrées sur les parcours des jeunes après qu'ils ont quitté l'école précocement, et l'on ne connaît pas assez les logiques qui président à leur raccrochage à des dispositifs publics autre que scolaires. Au final, on sait aujourd'hui beaucoup de choses sur les causes de la rupture scolaire.

Toutefois, la lutte contre le décrochage scolaire ne peut pas se contenter d'un profil des décrocheurs construit à partir de facteurs prédictifs pour deux raisons. La première raison est que les algorithmes de persévérance scolaire (pour reprendre une expression québécoise) ne permettront jamais de prédire parfaitement les parcours⁶. Un modèle statistique, quel qu'il soit, n'explique qu'une part de l'évènement. C'est pourquoi le niveau individuel doit figurer dans les jeux d'échelle du décrochage afin que le décrochage scolaire puisse être vu comme le résultat d'une expérience scolaire fondée sur des aspects objectifs et des dimensions subjectives (Zaffran, 2014). La deuxième raison dérive de la première: si l'explication du décrochage scolaire n'est pas réductible à un modèle statistique, il importe d'en éclairer tous les niveaux, depuis le niveau supranational jusqu'au niveau individuel.

2. Pourquoi le décrochage est devenu un problème

Après avoir pris acte de l'importance quantitative des ruptures scolaires (cela concerne un jeune européen sur sept, soit 6,4 millions d'individus), l'Europe fait de la lutte contre les sorties précoces du système scolaire un enjeu de la «*croissance intelligente, durable et inclusive*» dans une économie industrielle et technologique dont les injonctions à la connaissance et l'innovation exigent une élévation du niveau de compétences requises ainsi qu'un change-

⁶ C'est dans cette voie que s'engagent la plupart des travaux québécois sur le décrochage et la persévérance scolaires. Certains de ces travaux développent des algorithmes afin d'identifier les élèves «à risque» et de «prédire» leurs aptitudes scolaires, pour ensuite proposer une assistance particulière ou une intervention rapide.

ment des aptitudes d'adaptation à la compétition mondiale et numérisée⁷. C'est pourquoi l'investissement dans le niveau d'éducation des jeunes ne vise pas seulement des bénéfices sur le plan des revenus individuels et sur le plan du bien-être personnel, mais une croissance économique attendue d'une population active ayant un bon niveau d'éducation. La vaste étude sur le décrochage scolaire menée par l'Union européenne en 2006 dans 17 États membres (Parlement européen, 2011) aboutit au seuil de 10% de décrochage scolaire à ne pas dépasser dans tous les pays membres à l'horizon 2020. La *croissance inclusive*, qui fait de la cohésion sociale un objectif prioritaire, recommande de lutter contre l'abandon scolaire dont le taux, qui est actuellement de 15%, doit être réduite de 5%, mais aussi d'augmenter la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant achevé un cursus universitaire de 31% à au moins 40% en 2020 (Commission Européenne, 2010: 12).

Invitée comme tous les pays de l'Union européenne à ne pas dépasser ce seuil, la France y répond à sa manière. Sur les 739.000 jeunes sortis du système scolaire en 2007, 73% travaillent trois ans après la sortie. Parmi eux, les diplômés de l'enseignement supérieur en emploi sont 85% alors que seulement 48% des non diplômés le sont (Mazari, Meyer, Rouaud, Ryk, & Winnicki, 2011). Ces derniers ont par ailleurs des trajectoires d'insertion plus difficiles que les autres, faites d'une alternance fréquente entre périodes de non-emploi et périodes d'emploi voire d'un éloignement durable du marché du travail. Quand ils travaillent, les décrocheurs ont le plus souvent des emplois précaires, des missions d'intérim ou des contrats à durée déterminée. Ces contrats servant de variable d'ajustement en période de ralentissement d'activités, il est inexorable que les décrocheurs subissent plus fortement le ralentissement de l'activité économique, et pâtissent avant les autres des contraintes du marché du travail. Le taux de 12.6% de décrocheurs scolaires en 2006 (il est de 14.4% en 2010) justifie donc l'inscription de la lutte contre les sorties sans diplôme dans le plan «Agir pour la jeunesse» dévoilé en septembre 2009⁸. En France, 16 ans est l'âge légal de fin de scolarité. En conséquence, des dispositifs sont renforcés ou créés afin d'une part de prévenir le décrochage des élèves, d'autre part de permettre aux 140.000 jeunes qui décrochent de l'école⁹ chaque année de reprendre une formation scolaire ou professionna-

⁷ Voir le document *Communication de la commission EUROPE 2020: Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, disponible sur <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF>.

⁸ Voir Les dossiers de presse de la Présidence de la République, *Dossier de presse Agir pour la Jeunesse*, Avignon, 29 septembre 2009. Voir aussi Haut-commissaire à la jeunesse (2009).

⁹ Gérard Boudesseul et Cécile Vincent évaluent à 122.000 le nombre de décrocheurs, mais soulignent que ce chiffre passe à 254.000 si l'on recoupe les données du Système interministériel d'échange d'informations (SIEI) mis en place en février 2011 (qui rassemblent les contributions des ministères de l'Éducation, de l'Emploi et de l'Agriculture, de la Défense et de la Mer) avec d'autres dispositifs en prise directe avec des décrocheurs scolaires. La liste finale qui

lisante. L'objectif est de diminuer par deux ce chiffre à l'horizon 2017 en s'appuyant, entre autres mesures, sur un plan de formation personnalisée pour chaque jeune de plus de 16 ans diplômé et sans solution.

Cet objectif de diviser par deux le nombre de décrocheurs pourrait laisser accroire à une augmentation constante des chiffres, justifiant dans le même temps des mesures adaptées. Ce n'est pas le cas: en 1975, un quart des élèves d'une même génération interrompait ses études sans un niveau de qualification reconnu alors qu'ils ne sont plus qu'un sur vingt en 2008. La politique de lutte contre le décrochage scolaire est autant tributaire du nombre de décrocheurs que du paradigme commun à la Commission européenne et à l'État français des enjeux économiques de la lutte contre l'abandon scolaire. De sorte que c'est moins le phénomène en soi qui suscite l'émotion collective que la manière nouvelle de poser le problème.

En effet, le décrochage scolaire apparaît comme un risque social dès lors que la structure des emplois ne parvient plus à absorber l'ensemble d'une génération, et que le chômage vise en premier lieu les jeunes sans qualification. Comme l'indique le Tableau 1, les personnes qui soit n'ont qu'un Brevet des collèges ou un certificat d'études primaires, soit n'ont aucun diplôme, affichent un taux de chômage trois fois plus élevé que les titulaires d'un diplôme Bac + 2. Quant à lui, le Graphique 1 souligne l'augmentation continue de ce taux qui est passé de 11.3% en 2003 à 15.2% en 2013:

TABLEAU 1
Taux de chômage selon le diplôme en 2013

	Ensemble
Taux de chômage (en %)	9.8
Brevet des collèges, CEP ou sans diplôme	16.1
Baccalauréat, CAP, BEP	10.1
Bac + 2	5.7
Diplôme supérieur au Bac + 2	6.1
Non renseigné	n.s.

Source: Insee, enquête Emploi de 2013 (données disponibles sur le site de l'Insee).

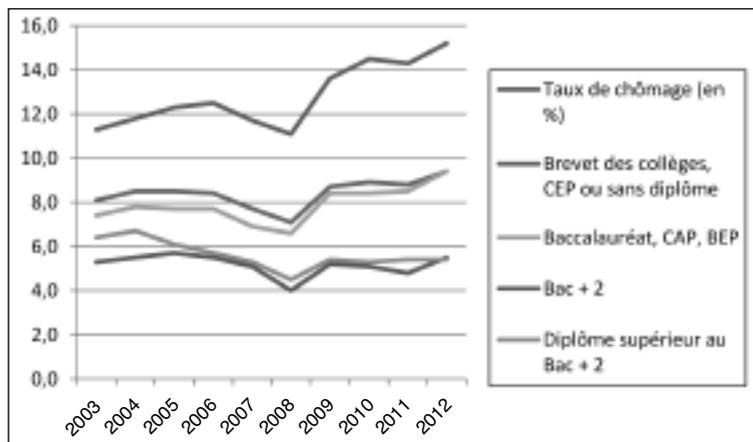
Lecture: en moyenne en 2013, 10.1% titulaires d'un baccalauréat, CAP ou BEP sont au chômage.

Champ: France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant). n.s.: non significatif

comptabilise les «décrochés non retrouvés» et «décrocheurs suivis» aboutit donc à ce chiffre nettement plus élevé (Boudesseul & Vincent, 2012).

GRAPHIQUE 1

Évolution du taux de chômage selon le diplôme sur la période 2003-2012



Source: Insee, enquête Emploi de 2013 (données disponibles sur le site de l'Insee).

D'autres effets apparaissent clairement dans l'enquête European Social Survey (ESS) de 2012¹⁰. Elle présente l'avantage d'interviewer des jeunes, des adultes et des personnes âgées dans plusieurs pays, selon un protocole parfaitement éprouvé. Si l'on ne retient que le cas de la France, l'analyse secondaire des données d'ESS montre que la part des individus diplômés et sans diplôme (au sens de la *Stratégie européenne de Lisbonne* soit un jeune quittant l'école sans avoir obtenu le baccalauréat ou un diplôme professionnel) dépend de l'âge des répondants (Tableau 2): les «sans diplôme» atteignent 42,4% parmi les 50 ans et plus, alors qu'ils ne sont que 17,3% dans l'autre classe d'âge.

TABLEAU 2

Part du diplôme selon l'âge

	Sans diplôme	Diplômés	Total
Moins de 50 ans	17.3%	82.7%	100%
50 ans et plus	42.4%	57.6%	100%
Total	28.8%	71.2%	100%

Source: ESS (2012). Pays: France.

Différences significatives à .01. V de Cramer: 0.74. Tableau établi sur 1728 observations.

¹⁰ L'*European Social Survey* vise à mesurer les comportements et les attitudes des citoyens de pays membres et non-membres de l'Union européenne sur un ensemble de thèmes socio-politiques. Le site internet de l'ESS Data donne accès à l'ensemble des informations méthodologiques du protocole d'enquête ainsi qu'aux données disponibles pour les pays européens participant au projet (<http://www.europeansocialsurvey.org/>).

Cette différence est le signe des effets de l'allongement de la durée des études depuis les années 1950. Moins de la moitié des jeunes de 14 ans était scolarisée en 1946; 50 ans plus tard, plus d'un jeune sur deux est encore dans le système éducatif à l'âge de 20 ans (Bonnal & Favard, 2007: 8). Par ailleurs, la durée médiane des études a doublé en 50 ans, passant de 7 à 14 ans, ce qui s'est traduit par un accès croissant aux formations plus diplômantes (cf. Tableau 3 ci-dessous):

TABLEAU 3
Le niveau de formation selon l'âge

	Bac-	Bac	Bac+	Total
moins de 50 ans	44.2%	22.2%	33.3%	100%
50 ans et plus	65.9%	14.4%	19.0%	100%
Total	54.0%	18.6%	26.9%	100%

Source: ESS (2012). Pays: France.

Différences significatives à .01. V de Cramer: 0.42. Tableau établi sur 1728 observations.

L'analyse pointe par ailleurs l'effet du diplôme sur l'emploi rémunéré compte-tenu de la classe d'âge. Dans le Tableau 4, les diplômés ayant déclaré avoir toujours eu un emploi rémunéré sont, quel que soit l'âge, plus nombreux que les «sans diplôme». Cependant, les écarts sont significatifs puisque 88.1% des 50 ans et plus ont toujours eu un emploi rémunéré bien qu'étant sans diplôme, tandis que le taux est de 30.9% parmi les moins de 50 ans.

TABLEAU 4
Part des personnes ayant toujours eu un emploi rémunéré selon le niveau scolaire et l'âge

		Oui	Non	Total
moins de 50 ans	sans diplôme	30.9%	69.1%	100%
	diplôme	76.7%	23.3%	100%
	Total	61.5%	38.5%	100%
50 ans et plus	sans diplôme	88.1%	11.9%	100%
	diplôme	94.5%	5.5%	100%
	Total	91.3%	8.7%	100%

Source: : ESS (2012). Pays: France.

Dans les deux cas, les différences sont significatives à .01.

V de Cramer Cas 1: 0,44, Cas 2: 0.11.

Tableau établi sur 829 observations.

L'importance des écarts, attestée par un V de Cramer nettement plus élevé dans la première classe d'âge du Tableau 4, laisse à penser que l'impact du diplôme sur l'emploi est plus fort chez les moins de 50 ans. Dans le Tableau 5, le modèle de régression construit à partir des variables des trois tableaux précédents y répond par la mesure, *toutes choses égales par ailleurs*, du poids de l'âge sur l'emploi rémunéré eu égard au sexe et au niveau scolaire:

TABLEAU 5

Modèles de régression logistique sur la question «a toujours eu un emploi rémunéré»

Modèle 1 R ² : 0.29	A	Wald	Test	Exp (B)	Modèle 2 R ² : 0.27	A	Wald	Test	Exp (B)
Niveau scolaire					Niveau scolaire				
Sans diplôme (réf)					Sans diplôme (réf)				
Avec diplôme	1.4	39.7	0.000	4	Avec diplôme	1.5	43.8	0.000	4.5
Sexe					Sexe				
Homme (réf)					Homme (réf)				
Femme	-0.6	7.1	0.008	0.6	Femme	-0.4	4.3	0.04	0.6
Age					Age				
Constante	-1.4	21.4	0.000	0.2	50 ans et moins (réf)				
					51 ans et +	2.3	105.8	0.000	10.3
					Constante	-0.2	1.1	0.3	0.8

Source: ESS (2012). Pays: France.

Dans le Modèle 1, la probabilité d'avoir toujours eu un emploi rémunéré est 4 fois supérieure pour les diplômés en comparaison au sans diplôme (réf), tandis qu'une augmentation d'une année de l'âge du répondant accroît cette probabilité de 1,1. L'effet de l'âge est plus net dans le Modèle 2 puisque, *toutes choses égales par ailleurs*, les «50 ans et plus» ont 10 fois plus de chances d'avoir toujours eu un emploi rémunéré que les «50 ans et moins» (réf).

3. Le poids du diplôme

Ces données illustrent somme toute une fonction latente d'une politique scolaire axée sur l'élévation générale du niveau scolaire. L'objectif de conduire 80% des élèves d'une classe d'âge au baccalauréat fixé par le ministre de l'éducation nationale en 1985 est atteint en 1990: 44% d'une génération avait obtenu son baccalauréat, qu'il soit général, technologique ou professionnel. En 2003, ce taux grimpe à 63% de la génération. En 2008-2009, en France, le taux de scolarisation passe de 98% à l'âge de 15 ans à 94% à 16 ans et à 90% à 17 ans. Actuelle-

ment, plus de neuf élèves sur dix réussissent le bac général. Mais tandis que l'élévation du niveau scolaire est constante, l'emprise du diplôme sur le marché du travail ne cesse de croître elle aussi (Duru-Bellat, 2006). Si bien que les jeunes sans diplôme ont des difficultés plus grandes d'obtenir un emploi, y compris dans les secteurs de travail sous-qualifié. La généralisation du titre scolaire les condamne au chômage et à la précarité parce que l'absence de diplôme fonctionne comme un stigmate quand tous sont censés avoir obtenu un diplôme (Dubet, 2014). En arrêtant précocement l'école, ils contrastent avec l'ensemble des bacheliers dont la proportion dans une génération a triplé entre 1970 et 2010, ils se démarquent ensuite aux yeux des employeurs de la norme sociale relative à la durée de scolarisation en France qui, pour être «normale», devrait être d'environ 18.5 années (dont 2.8 années dans l'enseignement supérieur)¹¹, enfin ils pâtissent les premiers des effets de l'allongement de la scolarité sur l'emploi.

L'élévation du niveau de diplôme due à la démocratisation scolaire transforme les normes de qualification qui organise le marché du travail sans pour autant redéfinir l'appellation des emplois offerts. Alors que les emplois disponibles réclament une activité dont la spécificité aurait dû les ranger sous une appellation différente, le décalage entre emploi et activité persiste. Cela explique le difficile ajustement du nombre d'emplois non qualifiés au nombre de sortants sans qualification. En effet, le marché du travail est constitué en France par 5 millions d'emplois non qualifiés, soit un emploi salarié sur cinq. Dans le même temps, un jeune sur cinq environ sort du système scolaire sans diplôme sans parvenir tous, loin s'en faut, à trouver un travail aussi peu qualifié soit-il (Rose, 2012). De sorte qu'une augmentation de l'emploi non qualifié ou peu qualifié ne s'accompagne pas d'une diminution du nombre de chômeurs parmi les sans diplôme. Par ailleurs, quand le nombre d'emplois non qualifiés augmente, la progression du nombre d'actifs en emploi de faible niveau de formation n'augmente pas dans la même proportion.

Le décrochage scolaire, considéré sous l'angle de l'insertion professionnelle, est un problème moins à cause d'une raréfaction des emplois non qualifiés que d'un glissement des jeunes diplômés sur ce type d'emplois (Verdier, 2011). Les sans diplôme entrent en compétition avec les diplômés, en particulier avec les jeunes issus de l'enseignement professionnel court qui ont tendance à viser les emplois à bas niveau de qualification dans les secteurs des services ou de l'industrie (Baudelot & Establet, 2000). Sur ces métiers, le titre scolaire est un signal «positif» pour les employeurs qui éprouvent des difficultés à estimer *a priori* la productivité des postulants (Gury, 2007; Spence, 1974). En d'autres termes, plus le marché de l'emploi se durcit, plus les employeurs réclament des compétences qui aillent au-delà du poste visé. La

¹¹ Cf. *L'état de l'école: 31 indicateurs sur le système éducatif français*, DEPP, numéro 22, octobre 2012.

forte augmentation du nombre de diplômés entraîne une baisse de valeur du titre scolaire et une augmentation du nombre des jeunes titulaires d'un diplôme sans équivalence avec le poste occupé. Par conséquent, le chômage plus élevé parmi les jeunes décrocheurs – le taux d'emploi des titulaires d'un CAP ou d'un BEP est d'au moins 20 points supérieur à celui des sortants sans diplôme (Arrighi & Sulzer, 2012) – provient moins du critère de qualification que de la mise en concurrence des jeunes sans diplôme avec les jeunes diplômés sur des emplois de bas de niveau de qualification.

L'exemple des caissier(e)s employé(e)s de libre-service est emblématique de ce désajustement. Alors que les emplois de caissiers ont vu leur nombre augmenter entre 1990 et 1999 de 67%, le nombre de chômeurs peu qualifiés n'a diminué que de 13% pendant la même période¹². Dans la même veine, le traitement par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) des enquêtes Emploi de l'Insee montre que la table de correspondance diplôme-catégorie socioprofessionnelle a évolué vers une hausse des «surdiplômés» dans les catégories d'employés non qualifiés, d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers non qualifiés (Dares, 2013). Autrement dit, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement professionnel court donnant une qualification d'ouvrier ou d'employé dans un métier déterminé (Certificat d'Aptitude Professionnelle – CAP – ou d'un Brevet d'Enseignement Professionnel – BEP) sont rejoints par les titulaires d'un baccalauréat voire d'un diplôme de niveau supérieur.

Ce changement fait évoluer le métier vers des nouvelles normes et attentes en matière de qualification. Il conduit aussi à recruter un personnel plus diplômés sur des postes qui ne devraient pas en réclamer autant. D'ailleurs, la mobilité descendante, qui représente aujourd'hui 25% des 35-39 ans, contre 18% il y a 20 ans, s'explique précisément par l'évolution de la structure des emplois qui n'a pas suivi celle des diplômés issus de la massification de l'enseignement supérieur (Peugny, 2013). Mais le diplôme creuse aussi les écarts avec les jeunes sans diplôme dont la probabilité d'être au chômage est 2,5 fois supérieure à celle des diplômés du supérieur¹³. La démocratisation de l'école a permis l'élévation du niveau scolaire, elle a exacerbé aussi la concurrence entre les diplômés et les non diplômés. La justice scolaire se paie au prix d'une élévation du niveau des compétences demandées aux jeunes diplômés par les employeurs.

En France, la lutte contre le décrochage scolaire dérive des recommandations de la Commission européenne et des choix faits à l'échelle nationale en matière d'action publique. La nouveauté du décrochage scolaire est donc moins dans la recrudescence des ruptures sco-

¹² Voir le rapport *Sorties sans qualification. Analyse des causes, des évolutions, des solutions pour y remédier*, N° 2005-074, juin 2005.

¹³ Cf. Enquête emploi, Insee (2011).

lares que dans l'émergence d'une politique publique qui cherche à pallier l'effet de l'absence de diplôme sur l'insertion professionnelle dans une société qui réclame des compétences à la hauteur des enjeux économiques mondialisés. Ces jeux d'échelle produisent une norme collective à partir de laquelle sont pensés les dispositifs publics de prévention et de remédiation du décrochage.

Derrière les dispositifs se cachent les parcours des jeunes qui ont de bonnes raisons d'abord de tourner le dos à l'école, ensuite de recourir à un de ces dispositifs. Or, si l'état de la recherche sur le décrochage scolaire permet aujourd'hui d'énumérer les variables explicatives du phénomène, voire de prédire les risques d'abandon scolaire selon les facteurs personnels, familiaux et environnementaux des élèves, il importe d'anticiper les effets d'une stratégie européenne d'élévation du niveau scolaire des jeunes des États membres dans un contexte marqué par une rétraction du marché du travail et une compétition accrue entre les prétendants à un emploi. Cela appelle la vigilance des acteurs publics sur la manière de garantir la continuité des parcours des jeunes sans diplôme. En effet, comment agir sur les barrières que ne cessent d'élever la structure des emplois aux prises avec une concurrence forte et en attente de compétences pointues, et que les jeunes les moins diplômés ont plus de mal à franchir? La lutte contre le décrochage est incomplète si d'une part elle ne lève les freins à une reprise durable d'une formation scolaire ou professionnalisante des jeunes en rupture scolaire¹⁴, d'une part elle ne sécurise pas leur parcours après la formation. De sorte que la question de la lutte contre le décrochage scolaire se pose conjointement à celle d'une accessibilité aux dispositifs publics de remédiation du décrochage scolaire, et du maintien de l'employabilité des jeunes dans un contexte marqué par la fin des carrières stables, la généralisation des séquences atypiques ainsi que par l'exacerbation d'une concurrence entre les diplômés et des non diplômés pour des emplois à faible niveau de qualification. Somme toute, une question individuelle et collective à la fois.

Correspondance: *Université Bordeaux, Faculté de sociologie, 3 ter Place de la Victoire, 33076 Bordeaux Cedex – France*
Email: joel.zaffran@u-bordeaux.fr

¹⁴ Ces freins sont de différents ordres. Ils peuvent être physiques, financiers, environnementaux. Ils peuvent liés aussi à la faible information sur les dispositifs existants, à la faible compétence en mobilité (être capable de surmonter ses craintes, de se repérer sur un réseau de transports publics, de maîtriser la langue française, etc.) ou à une faible aisance avec les normes sociales.

Références bibliographiques

- Arrighi, Jean-Jacques, & Sulzer, Emmanuel (2012). S'insérer à la sortie de l'enseignement secondaire: de fortes inégalités entre filières. *Bref du Céreq*, 303, 1-8.
- Baudelot, Christian, & Establet, Roger (2000). *Avoir 30 ans en 1968 et en 1998*. Paris: Seuil.
- Bautier, Elisabeth, Bonnéry, Stéphane, Terrail, Jean-Pierre, Branca-Rosoff, Sonia, & Lesort, Bruno (2002). *Décrochage scolaire: Genèse et logique des parcours* (Rapport de recherche pour la DPD-MEN). Retrieved from http://www.etab.ac-caen.fr/preventiondudécrochage/documents/Bautier_Terrail.pdf
- Bautier, Elisabeth (2003). Décrochage scolaire: Genèse et logique des parcours. *VEI Enjeux*, 132, 30-45.
- Bernard, Pierre-Yves (2011). *Le décrochage scolaire*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bloch, Marie-Cécile, & Gerde, Bernard (2004). Un autre regard sur les décrocheurs. *Revue Internationale d'Éducation de Sèvres*, 35, 89-97.
- Bonnal, Lilianne, & Favard Pascal (2007). *Conséquences de l'augmentation du nombre de diplômés sur la relation formation-emploi* (rapport final Pour le Haut Conseil de l'Éducation). Retrieved from http://www.hce.education.fr/gallery_files/site/21/50.pdf
- Boudesseul, Gérard, & Vincent, Céline (2012). Décrochage scolaire: Vers une mesure partagée. *Bref du Céreq*, 298(1), 1-4.
- Bouhia, Rachid, Garrouste, Manon, Lebrère, Alexandre, Ricoch, Layla, & Saint Pol, Thibault (2001). Être sans diplôme aujourd'hui en France: Quelles caractéristiques, quel parcours et quel destin. *Économie et Statistique*, 443, 29-50.
- Broccolichi, Sylvain (2000). Désagrégation des liens pédagogiques et situations de ruptures. *VEI Enjeux*, 122, 36-47.
- Cahuc, Pierre, Carcillo, Stéphane, & Zimmermann, Klaus (2013). L'emploi des jeunes peu qualifiés en France. *Conseil d'Analyse Économique*, 4, 1-12.
- Commission européenne (2010). *Europe 2020: Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*. Brussels: Commission européenne.
- DARES (2013). Emploi, chômage, population active: Bilan de l'année 2012. *DARES Analyses*, 37, 1-26.
- Douat, Etienne (2001). *L'école buissonnière*. Paris: La dispute.
- Dubet, François (2014). Préface. In Berthet Thierry & Joël Zaffran (Eds.), *Le décrochage scolaire: Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation* (pp. 9-18). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Duru-Bellat, Marie (2006). *L'inflation scolaire*. Paris: Seuil.
- Esterle-Hedibel, Maryse (2007). *Les élèves transparents*. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Gehin, Jean-Pierre, & Palheta, Ugo (2012). Les devenir socioprofessionnels des sortants sans diplôme. *Formation Emploi*, 118, 15-35.
- Gury, Nicolas (2007). Les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur: Temporalités de l'abandon et profils des décrocheurs. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 33(6), 137-156.

- Haut-commissaire à la jeunesse (2009). *Commission sur la politique de la jeunesse: Livre vert*. Paris: La documentation française.
- Mazari, Zora, Meyer, Virginie, Rouaud, Pascale, Ryk, Florence, & Winnicki, Philippe (2011). Le diplôme: Un atout gagnant pour les jeunes face à la crise. *Bref du Céreq*, 283, 1-4.
- Millet, Mathias, & Thin, Daniel (2005). *Ruptures scolaires: L'école à l'épreuve de la question sociale*. Paris: Presses universitaires de France.
- Parlement européen (2011). *Direction générale des politiques internes, Département thématique des politiques structurelles et de cohésion: Réduire le décrochage scolaire précoce dans l'Union européenne*. Retrieved from <http://www.europarl.europa.eu/committees/en/cult/studiesdownload.html?languageDocument=FR&file=44128>
- Peugny, Camille (2013). *Le destin au berceau: Inégalités et reproduction sociale*. Paris: Seuil.
- Rosanvallon, Pierre (1995). *La nouvelle question sociale: Repenser l'État-Providence*. Paris: Seuil.
- Rose, José (2012). *Qu'est-ce que l'emploi non qualifié?*. Paris: La dispute.
- Spence, Michael (1974). Job market signaling. *Quarterly Journal of Economics*, 87, 353-374.
- Verdier, Eric (2011). Les jeunes sortant «sans qualification» du système éducatif: Une perspective européenne. *Chroniques du Travail*, 1, 167-176.
- Zaffran, Joël (2014). Le décrochage de haut en bas. In Berthet Thierry & Joël Zaffran (Eds.), *Le décrochage scolaire: Enjeux, acteurs et politiques de lutte contre la déscolarisation* (pp. 19-30). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

